



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 16/11/2020

### PRÉSENCE DE LOUPS EN DEUX-SÈVRES ET EN CHARENTE-MARITIME

Vendredi 13 novembre 2020, trois loups se sont échappés du refuge Le Sanctuaire des Loups, situé à Frontenay-Rohan-Rohan dans les Deux-Sèvres. Depuis cette date, d'importants moyens de surveillance et de capture ont été mis en place autour de l'élevage (cages pièges, appareils photographiques). Des indices relevés indiquent la présence des loups à proximité du parc. Des mesures d'interdiction d'accès à la zone sont prises pour ne pas interférer dans l'opération de capture en cours et afin de tranquilliser les animaux.

Lundi 16 novembre 2020, un constat de dommages sur brebis a été réalisé sur la commune de Saint-Saturnin-des-Bois, en application du protocole national du réseau Loup de l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Les résultats issus des premiers relevés confirment la prédation par un grand canidé. Les expertises de l'OFB se poursuivent sur l'ensemble des dépouilles. Des témoignages sur place ainsi que des photographies permettent de confirmer la présence d'un loup sur les lieux.

L'OFB est pleinement mobilisée, appuyée par des renforts spécialisés et par les forces de gendarmerie des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.

Il convient de rappeler que le loup est une espèce protégée, qu'il s'agisse d'un spécimen sauvage ou d'un animal d'origine captive.

Pour la Charente-Maritime, tout signalement doit être fait auprès de l'Office Français de la Biodiversité 17 au numéro suivant : 05 46 74 95 20

Pour les Deux-Sèvres, tout signalement doit être fait auprès de l'Office Français de la Biodiversité 79 au numéro suivant : 05 49 25 02 47

#### Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication  
interministérielle de la **préfecture de la  
Charente-Maritime**

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

Pôle communication interministérielle de la  
**préfecture des Deux-Sèvres**

Tél : 05 49 08 68 17 ou 68.02

Courriel : [pref-communication@deux-sevres.gouv.fr](mailto:pref-communication@deux-sevres.gouv.fr)